



NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Autres questions financières

Arrangements financiers pour la tenue du Forum tripartite pour promouvoir la Déclaration de principes tripartite concernant les entreprises multinationales et la politique sociale

1. Le Conseil d'administration sera saisi, à sa présente session, d'une recommandation de la Sous-commission sur les entreprises multinationales tendant à ce que le Directeur général organise en 2002 un Forum tripartite pour promouvoir la Déclaration de principes tripartite concernant les entreprises multinationales et la politique sociale¹. Il est proposé que ce forum dure un jour et demi et que 30 représentants y participent, 10 de chaque groupe.
2. Aucun crédit n'est prévu dans le programme et budget pour 2000-01 ni dans les propositions de programme et de budget pour 2002-03 pour un tel forum, dont le coût inclurait les frais liés aux préparatifs, les frais de voyage pour les participants et les coûts liés au service des réunions. On estime que le coût total serait de 122 000 dollars environ. Il est proposé que les frais liés aux préparatifs, de 10 000 dollars environ, à imputer sur les ressources de la période biennale en cours, soient absorbés par le secteur de l'emploi dans le cadre de son budget actuel et que les coûts qui seront engagés en 2002, estimés à 112 000 dollars, soient financés par la réserve pour les réunions techniques qui figure dans les propositions de programme et de budget pour 2002-03.

¹ Document GB.280/13.

3. *La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration que le coût en 2002 du Forum tripartite pour promouvoir la Déclaration de principes tripartite concernant les entreprises multinationales et la politique sociale, estimé à 112 000 dollars des Etats-Unis, soit financé par la réserve pour les réunions techniques figurant dans les propositions de programme et de budget pour 2002-03.*

Genève, le 27 mars 2001.

Point appelant une décision: paragraphe 3.